

Le Président certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance à la porte du Syndicat le 04/07/2023 et transmis au contrôle de légalité le 05/07/2023

**Nombre**

**de Membres en exercice : 58**  
**de présents : 30**  
**de pouvoirs : 2**  
**de votants : 32**

**SYNDICAT DES EAUX  
DE LA REGION DE MANGIENNES**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL  
DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL**

**du 28 juin 2023**

Date de convocation initiale : le vingt et un juin deux mille vingt-trois  
L'an deux mille vingt-trois, le **vingt-huit juin à dix-huit heures**,

Le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BRELLE François étant réuni avec pour ordre du jour :

1. **RPQS Eau 2022**
2. RPQS Assainissement Collectif 2022
3. RPQS SPANC 2022
4. Annulations de factures Eau
5. Annulations de factures Assainissement Collectif
6. Créances éteintes budget Eau
7. Créances éteintes budget Assainissement Collectif
8. Acceptation de chèque de remboursement
9. Convention avec le cabinet LEYTON pour étude et optimisation de la TICFE
10. Suppression et création d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe
11. Réalisation d'un prêt relais auprès du crédit agricole
12. Affaires diverses

Étaient présents tous les membres du comité syndical, sauf :

Membre(s) excusé(s) : Mme BUISSEZ Elisabeth, Mme GEGOUX Catherine, Mr MAZET Thierry, Mme JACQUES Agnès, Mme FOSTIER Sylvie, Mr LE FRANCOIS Bertrand.

Membre(s) absent(s) : PONCELET Mathieu, BECK Christian, LAMBERT Fannie, BERNARD Nathalie, FENOT Thomas, SAINZELLE Julien, FIEUW Danielle, HUET Hervé, PIZEL Laurent, MARCHAL Éric, SALVADOR Isabelle, FURINA Rosa, GILLARDIN Olivier, PIERRE Denis, THIRY Jérémie, FRETZ Sandrine, LOSSILLION Jean-Luc, RAULLET Zoé, FURINA Ernest, DELCOURT Christel, TRINOLI Massimo, BAILLEUX Jean-François, HALBIN Bernard, LAVEAUX Bernard.

Monsieur DUCHET James a été élu secrétaire de séance

**N° 1 - 9.1: RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LE PRÉTAXE DE L'EAU POTABLE (R.P.Q.S. 2022)**

Envoyé en préfecture le 04/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le 05/07/2023

ID : 055-245501473-20230628-28061-DE

SYNTHÈSE SLOW

Après présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable,  
Le Comité, après en avoir délibéré,  
Approuve le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité de l'eau potable.

Voix pour :	32	
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

Fait et délibéré en séance, ont signé au registre les membres présents

**Pour Copie conforme**

**Le Président  
François BRELLE**



**Le secrétaire de séance,  
James DUCHET**



Le Président certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance à la porte du Syndicat le 04/07/2023 et transmis au contrôle de légalité le 05/07/2023

**Nombre**

**de Membres en exercice : 58**  
**de présents : 30**  
**de pouvoirs : 2**  
**de votants : 32**

**SYNDICAT DES EAUX  
DE LA REGION DE MANGIENNES**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL  
DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL**

**du 28 juin 2023**

Date de convocation initiale : le vingt et un juin deux mille vingt-trois  
L'an deux mille vingt-trois, le **vingt-huit juin à dix-huit heures**,

Le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BRELLE François étant réuni avec pour ordre du jour :

1. RPQS Eau 2022
2. RPQS Assainissement Collectif 2022
3. RPQS SPANC 2022
4. Annulations de factures Eau
5. Annulations de factures Assainissement Collectif
6. Crédences éteintes budget Eau
7. Crédences éteintes budget Assainissement Collectif
8. Acceptation de chèque de remboursement
9. Convention avec le cabinet LEYTON pour étude et optimisation de la TICFE
10. Suppression et création d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe
11. Réalisation d'un prêt relais auprès du crédit agricole
12. Affaires diverses

Étaient présents tous les membres du comité syndical, sauf :

Membre(s) excusé(s) : Mme BUISSEZ Elisabeth, Mme GEGOUX Catherine, Mr MAZET Thierry, Mme JACQUES Agnès, Mme FOSTIER Sylvie, Mr LE FRANCOIS Bertrand.

Membre(s) absent(s) : PONCELET Mathieu, BECK Christian, LAMBERT Fannie, BERNARD Nathalie, FENOT Thomas, SAINZELLE Julien, FIEUW Danielle, HUET Hervé, PIZEL Laurent, MARCHAL Éric, SALVADOR Isabelle, FURINA Rosa, GILLARDIN Olivier, PIERRE Denis, THIRY Jérémie, FRETZ Sandrine, LOSSILLION Jean-Luc, RAULLET Zoé, FURINA Ernest, DELCOURT Christel, TRINOLI Massimo, BAILLEUX Jean-François, HALBIN Bernard, LAVEAUX Bernard.

Monsieur DUCHET James a été élu secrétaire de séance

**N° 2 - 9.1: RAPPORT ANNUEL DE 2022 SUR  
L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (R.P.Q.S. 2022)**

Après présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif,

Le Comité, après en avoir délibéré,

Approuve le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif.

Voix pour :	32	
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

Fait et délibéré en séance, ont signé au registre les membres présents

**Pour Copie conforme**

**Le Président**  
**François BRELLÉ**

**Le secrétaire de séance,**  
**James DUCHET**

Le Président certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance à la porte du Syndicat le 04/07/2023 et transmis au contrôle de légalité le 05/07/2023

**Nombre**

de Membres en exercice : 58  
de présents : 30  
de pouvoirs : 2  
de votants : 32

## SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION DE MANGIENNES

### EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

**du 28 juin 2023**

Date de convocation initiale : le vingt et un juin deux mille vingt-trois  
L'an deux mille vingt-trois, le **vingt-huit juin à dix-huit heures**,  
Le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BRELLE François étant réuni avec pour ordre du jour :

1. RPQS Eau 2022
2. RPQS Assainissement Collectif 2022
3. **RPQS SPANC 2022**
4. Annulations de factures Eau
5. Annulations de factures Assainissement Collectif
6. Créances éteintes budget Eau
7. Créances éteintes budget Assainissement Collectif
8. Acceptation de chèque de remboursement
9. Convention avec le cabinet LEYTON pour étude et optimisation de la TICFE
10. Suppression et création d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe
11. Réalisation d'un prêt relais auprès du crédit agricole
12. Affaires diverses

Étaient présents tous les membres du comité syndical, sauf :

Membre(s) excusé(s) : Mme BUISSEZ Elisabeth, Mme GEGOUX Catherine, Mr MAZET Thierry, Mme JACQUES Agnès, Mme FOSTIER Sylvie, Mr LE FRANCOIS Bertrand.

Membre(s) absent(s): PONCELET Mathieu, BECK Christian, LAMBERT Fannie, BERNARD Nathalie, FENOT Thomas, SAINZELLE Julien, FIEUW Danielle, HUET Hervé, PIZEL Laurent, MARCHAL Éric, SALVADOR Isabelle, FURINA Rosa, GILLARDIN Olivier, PIERRE Denis, THIRY Jérémie, FRETZ Sandrine, LOSSILLION Jean-Luc, RAULLET Zoé, FURINA Ernest, DELCOURT Christel, TRINOLI Massimo, BAILLEUX Jean-François, HALBIN Bernard, LAVEAUX Bernard.

Monsieur DUCHET James a été élu secrétaire de séance

**N° 3 - 9.1: RAPPORT ANNUEL DE 2022 SUR L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (R.P.Q.S. 2022)**

Après présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'assainissement non collectif,  
 Le Comité, après en avoir délibéré,  
 Approuve le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité de l'assainissement non collectif.

Voix pour :	32	
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

Fait et délibéré en séance, ont signé au registre les membres présents

**Pour Copie conforme**

**Le Président**  
**François BRELLÉ**



**Le secrétaire de séance,**  
**James DUCHET**



Le Président certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance à la porte du Syndicat le 04/07/2023 et transmis au contrôle de légalité le 05/07/2023

**Nombre**

de Membres en exercice : 58  
de présents : 30  
de pouvoirs : 2  
de votants : 32

**SYNDICAT DES EAUX  
DE LA REGION DE MANGIENNES**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL  
DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL**

**du 28 juin 2023**

Date de convocation initiale : le vingt et un juin deux mille vingt-trois  
L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit juin à dix-huit heures,  
Le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BRELLE François étant réuni avec pour ordre du jour :

1. RPQS Eau 2022
2. RPQS Assainissement Collectif 2022
3. RPQS SPANC 2022
4. **Annulations de factures Eau**
5. Annulations de factures Assainissement Collectif
6. Crédances éteintes budget Eau
7. Crédances éteintes budget Assainissement Collectif
8. Acceptation de chèque de remboursement
9. Convention avec le cabinet LEYTON pour étude et optimisation de la TICFE
10. Suppression et création d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe
11. Réalisation d'un prêt relais auprès du crédit agricole
12. Affaires diverses

Étaient présents tous les membres du comité syndical, sauf :

Membre(s) excusé(s) : Mme BUISSEZ Elisabeth, Mme GEGOUX Catherine, Mr MAZET Thierry, Mme JACQUES Agnès, Mme FOSTIER Sylvie, Mr LE FRANCOIS Bertrand.

Membre(s) absent(s): PONCELET Mathieu, BECK Christian, LAMBERT Fannie, BERNARD Nathalie, FENOT Thomas, SAINZELLE Julien, FIEUW Danielle, HUET Hervé, PIZEL Laurent, MARCHAL Éric, SALVADOR Isabelle, FURINA Rosa, GILLARDIN Olivier, PIERRE Denis, THIRY Jérémy, FRETZ Sandrine, LOSSILLION Jean-Luc, RAULLET Zoé, FURINA Ernest, DELCOURT Christel, TRINOLI Massimo, BAILLEUX Jean-François, HALBIN Bernard, LAVEAUX Bernard.

Monsieur DUCHET James a été élu secrétaire de séance

## N° 4 - 7.10 FINANCES LOCALES – ANNULATIONS

A la suite d'erreurs matérielles, il est décidé l'annulation de

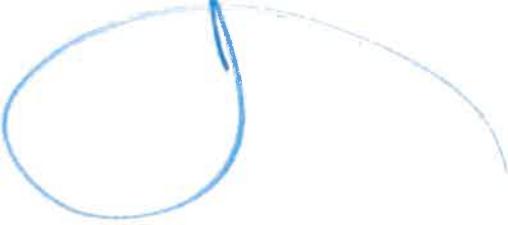
Titre	NOM Prénom	Commune	Montant HT	Commentaire
660/158	JAQUESSON Jennifer	DAMVILLERS	-91.14€ HT	Facture Doublon 2022
337/108	ROZET Patrice	MERLES	-97.86€ HT	Facture Doublon 2022
357/122	FRANCOIS Chantal	ST LAURENT	-89.67€ HT	Mutation
	FRANCOIS Bastien	ST LAURENT	+89.67€ HT	Mutation
104/28	IENTIL Jérémie	MANGIENNES	-45€ HT	Refus de l'abonnement/ annulation mise en service
128/31	ESSER Ralph	PEUVILLERS	-23.00€ HT	Résiliation abonnement
123/30	PIERROT Emmanuel	MANGIENNES	-12.12€ HT	Annulation part AC sur facture 1 <sup>er</sup> semestre 2023
		<b>TOTAL</b>	<b>269.12.00€HT</b>	

Voix pour :	32	
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

Fait et délibéré en séance, ont signé au registre les membres présents

**Pour Copie conforme**

Le Président  
**François BRELLE**



Le secrétaire de séance,  
**James DUCHET**



Le Président certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance à la porte du Syndicat le 04/07/2023 et transmis au contrôle de légalité le 05/07/2023

**Nombre**

**de Membres en exercice : 58**  
**de présents : 30**  
**de pouvoirs : 2**  
**de votants : 32**

## **SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION DE MANGIENNES**

### **EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL**

**du 28 juin 2023**

Date de convocation initiale : le vingt et un juin deux mille vingt-trois  
L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit juin à dix-huit heures,  
Le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BRELLE François étant réuni avec pour ordre du jour :

1. RPQS Eau 2022
2. RPQS Assainissement Collectif 2022
3. RPQS SPANC 2022
4. Annulations de factures Eau
5. **Annulations de factures Assainissement Collectif**
6. Crédances éteintes budget Eau
7. Crédances éteintes budget Assainissement Collectif
8. Acceptation de chèque de remboursement
9. Convention avec le cabinet LEYTON pour étude et optimisation de la TICFE
10. Suppression et création d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe
11. Réalisation d'un prêt relais auprès du crédit agricole
12. Affaires diverses

Étaient présents tous les membres du comité syndical, sauf :

Membre(s) excusé(s) : Mme BUISSEZ Elisabeth, Mme GEGOUX Catherine, Mr MAZET Thierry, Mme JACQUES Agnès, Mme FOSTIER Sylvie, Mr LE FRANCOIS Bertrand.

Membre(s) absent(s): PONCELET Mathieu, BECK Christian, LAMBERT Fannie, BERNARD Nathalie, FENOT Thomas, SAINZELLE Julien, FIEUW Danielle, HUET Hervé, PIZEL Laurent, MARCHAL Éric, SALVADOR Isabelle, FURINA Rosa, GILLARDIN Olivier, PIERRE Denis, THIRY Jérémie, FRETZ Sandrine, LOSSILLION Jean-Luc, RAULLET Zoé, FURINA Ernest, DELCOURT Christel, TRINOLI Massimo, BAILLEUX Jean-François, HALBIN Bernard, LAVEAUX Bernard.

Monsieur DUCHET James a été élu secrétaire de séance

**N° 5 - 7.10 FINANCES LOCALES – ANNULATIONS EN COLLECTIF**

A la suite d'erreurs matérielles, il est décidé l'annulation des factures suivantes

Titre	NOM Prénom	Commune	Montant HT	Commentaire
660/158	JACQUESSON Jennifer	DAMVILLERS	-72.02€ HT	Facture doublon sur 2022
123/30	PIERROT Emmanuel	MANGIENNES	-101.60€ HT	Annulation part AC 1 <sup>er</sup> Terme 2023
		<b>TOTAL</b>	<b>173.62€ HT</b>	

Voix pour :	32	
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

Fait et délibéré en séance, ont signé au registre les membres présents

**Pour Copie conforme**

**Le Président  
François BRELLÉ**



**Le secrétaire de séance,  
James DUCHET**



Le Président certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance à la porte du Syndicat le 04/07/2023 et transmis au contrôle de légalité le 05/07/2023

Nombre  
de Membres en exercice : 58  
de présents : 30  
de pouvoirs : 2  
de votants : 32

## SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION DE MANGIENNES

### EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

du 28 juin 2023

Date de convocation initiale : le vingt et un juin deux mille vingt-trois  
L'an deux mille vingt-trois, le **vingt-huit juin à dix-huit heures**,  
Le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BRELLÉ François étant réuni avec pour ordre du jour :

1. RPQS Eau 2022
2. RPQS Assainissement Collectif 2022
3. RPQS SPANC 2022
4. Annulations de factures Eau
5. Annulations de factures Assainissement Collectif
6. Crédances éteintes budget Eau
7. Crédances éteintes budget Assainissement Collectif
8. Acceptation de chèque de remboursement
9. Convention avec le cabinet LEYTON pour étude et optimisation de la TICFE
10. Suppression et création d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe
11. Réalisation d'un prêt relais auprès du crédit agricole
12. Affaires diverses

Étaient présents tous les membres du comité syndical, sauf :

Membre(s) excusé(s) : Mme BUISSEZ Elisabeth, Mme GEGOUX Catherine, Mr MAZET Thierry, Mme JACQUES Agnès, Mme FOSTIER Sylvie, Mr LE FRANCOIS Bertrand.

Membre(s) absent(s): PONCELET Mathieu, BECK Christian, LAMBERT Fannie, BERNARD Nathalie, FENOT Thomas, SAINZELLE Julien, FIEUW Danielle, HUET Hervé, PIZEL Laurent, MARCHAL Éric, SALVADOR Isabelle, FURINA Rosa, GILLARDIN Olivier, PIERRE Denis, THIRY Jérémie, FRETZ Sandrine, LOSSILLION Jean-Luc, RAULLET Zoé, FURINA Ernest, DELCOURT Christel, TRINOLI Massimo, BAILLEUX Jean-François, HALBIN Bernard, LAVEAUX Bernard.

Monsieur DUCHET James a été élu secrétaire de séance

**N° 6 – 7.10 CRÉANCES ÉTEINTES – BUDGET EAU**

Le Président présente aux délégués les propositions de la  
créances éteintes des produits suivants :

Le Comité après avoir délibéré accepte les créances éteintes suivantes :

<b>Nom Prénom</b>	<b>Commune</b>	<b>Montant</b>	<b>Année</b>
KRANTZ (MANGIN) Christelle	Rouvrois	442.88	2021 - 2022
	<b>TOTAL</b>	<b>442.88€</b>	

Voix pour :	32	
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

Fait et délibéré en séance, ont signé au registre les membres présents

**Pour Copie conforme**

**Le Président**  
**François BRELLE**

**Le secrétaire de séance,**  
**James DUCHET**

Le Président certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance à la porte du Syndicat le 04/07/2023 et transmis au contrôle de légalité le 05/07/2023

Nombre

de Membres en exercice : 58  
de présents : 30  
de pouvoirs : 2  
de votants : 32

## SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION DE MANGIENNES

### EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

du 28 juin 2023

Date de convocation initiale : le vingt et un juin deux mille vingt-trois  
L'an deux mille vingt-trois, le **vingt-huit juin à dix-huit heures**,  
Le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BRELLÉ François étant réuni avec pour ordre du jour :

1. RPQS Eau 2022
2. RPQS Assainissement Collectif 2022
3. RPQS SPANC 2022
4. Annulations de factures Eau
5. Annulations de factures Assainissement Collectif
6. Créances éteintes budget Eau
7. **Créances éteintes budget Assainissement Collectif**
8. Acceptation de chèque de remboursement
9. Convention avec le cabinet LEYTON pour étude et optimisation de la TICFE
10. Suppression et création d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe
11. Réalisation d'un prêt relais auprès du crédit agricole
12. Affaires diverses

Étaient présents tous les membres du comité syndical, sauf :

Membre(s) excusé(s) : Mme BUISSEZ Elisabeth, Mme GEGOUX Catherine, Mr MAZET Thierry, Mme JACQUES Agnès, Mme FOSTIER Sylvie, Mr LE FRANCOIS Bertrand.

Membre(s) absent(s): PONCELET Mathieu, BECK Christian, LAMBERT Fannie, BERNARD Nathalie, FENOT Thomas, SAINZELLE Julien, FIEUW Danielle, HUET Hervé, PIZEL Laurent, MARCHAL Éric, SALVADOR Isabelle, FURINA Rosa, GILLARDIN Olivier, PIERRE Denis, THIRY Jérémie, FRETZ Sandrine, LOSSILLION Jean-Luc, RAULLET Zoé, FURINA Ernest, DELCOURT Christel, TRINOLI Massimo, BAILLEUX Jean-François, HALBIN Bernard, LAVEAUX Bernard.

Monsieur DUCHET James a été élu secrétaire de séance

**N° 7 – 7.10 CRÉANCES ÉTEINTES – BUDGET ASSA**

Le Président présente aux délégués les propositions de la Trésorerie de Verdun en matière de créances éteintes des produits suivants :

Le Comité après avoir délibéré accepte les créances éteintes suivantes :

Nom Prénom	Commune	Montant	Année
KRANTZ (MANGIN) Christelle	Rouvrois	382.03	2021 - 2022
	<b>TOTAL</b>	<b>382.03€</b>	

Voix pour :	32	
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

Fait et délibéré en séance, ont signé au registre les membres présents

**Pour Copie conforme**

**Le Président**  
**François BRELLÉ**

**Le secrétaire de séance,**  
**James DUCHET**

Le Président certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance à la porte du Syndicat le 04/07/2023 et transmis au contrôle de légalité le 05/07/2023

**Nombre**

de Membres en exercice : 58  
de présents : 30  
de pouvoirs : 2  
de votants : 32

**SYNDICAT DES EAUX  
DE LA REGION DE MANGIENNES**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL  
DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL**

**du 28 juin 2023**

Date de convocation initiale : le vingt et un juin deux mille vingt-trois L'an deux mille vingt-trois, le **vingt-huit juin à dix-huit heures**, Le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BRELLE François étant réuni avec pour ordre du jour :

1. RPQS Eau 2022
2. RPQS Assainissement Collectif 2022
3. RPQS SPANC 2022
4. Annulations de factures Eau
5. Annulations de factures Assainissement Collectif
6. Crédances éteintes budget Eau
7. Crédances éteintes budget Assainissement Collectif
8. **Acceptation de chèque de remboursement**
9. Convention avec le cabinet LEYTON pour étude et optimisation de la TICFE
10. Suppression et création d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe
11. Réalisation d'un prêt relais auprès du crédit agricole
12. Affaires diverses

Étaient présents tous les membres du comité syndical, sauf :

Membre(s) excusé(s) : Mme BUISSEZ Elisabeth, Mme GEGOUX Catherine, Mr MAZET Thierry, Mme JACQUES Agnès, Mme FOSTIER Sylvie, Mr LE FRANCOIS Bertrand.

Membre(s) absent(s): PONCELET Mathieu, BECK Christian, LAMBERT Fannie, BERNARD Nathalie, FENOT Thomas, SAINZELLE Julien, FIEUW Danielle, HUET Hervé, PIZEL Laurent, MARCHAL Éric, SALVADOR Isabelle, FURINA Rosa, GILLARDIN Olivier, PIERRE Denis, THIRY Jérémy, FRETZ Sandrine, LOSSILLION Jean-Luc, RAULLET Zoé, FURINA Ernest, DELCOURT Christel, TRINOLI Massimo, BAILLEUX Jean-François, HALBIN Bernard, LAVEAUX Bernard.

Monsieur DUCHET James a été élu secrétaire de séance

**N° 8 – 7.10 – ACCEPTATION D'UN CHEQUE DE REMBOURSEMENT**

Le Comité après avoir délibéré,

Accepte le remboursement de la société ORANGE d'un montant de 19.08€ correspondant à un avoir.

Voix pour :	32	
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

Fait et délibéré en séance, ont signé au registre les membres présents

**Pour Copie conforme**

Le Président  
François BRELLÉ

Le secrétaire de séance,  
James DUCHET

Le Président certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance à la porte du Syndicat le 04/07/2023 et transmis au contrôle de légalité le 05/07/2023

**Nombre**

**de Membres en exercice : 58**  
**de présents : 30**  
**de pouvoirs : 2**  
**de votants : 32**

## **SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION DE MANGIENNES**

### **EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL**

**du 28 juin 2023**

Date de convocation initiale : le vingt et un juin deux mille vingt-trois  
L'an deux mille vingt-trois, le **vingt-huit juin à dix-huit heures**,  
Le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BRELLE François étant réuni avec pour ordre du jour :

1. RPQS Eau 2022
2. RPQS Assainissement Collectif 2022
3. RPQS SPANC 2022
4. Annulations de factures Eau
5. Annulations de factures Assainissement Collectif
6. Créances éteintes budget Eau
7. Créances éteintes budget Assainissement Collectif
8. Acceptation de chèque de remboursement
9. Convention avec le cabinet LEYTON pour étude et optimisation de la TICFE
10. Suppression et création d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe
11. Réalisation d'un prêt relais auprès du crédit agricole
12. Affaires diverses

Étaient présents tous les membres du comité syndical, sauf :

Membre(s) excusé(s) : Mme BUISSEZ Elisabeth, Mme GEGOUX Catherine, Mr MAZET Thierry, Mme JACQUES Agnès, Mme FOSTIER Sylvie, Mr LE FRANCOIS Bertrand.

Membre(s) absent(s): PONCELET Mathieu, BECK Christian, LAMBERT Fannie, BERNARD Nathalie, FENOT Thomas, SAINZELLE Julien, FIEUW Danielle, HUET Hervé, PIZEL Laurent, MARCHAL Éric, SALVADOR Isabelle, FURINA Rosa, GILLARDIN Olivier, PIERRE Denis, THIRY Jérémie, FRETZ Sandrine, LOSSILLION Jean-Luc, RAULLET Zoé, FURINA Ernest, DELCOURT Christel, TRINOLI Massimo, BAILLEUX Jean-François, HALBIN Bernard, LAVEAUX Bernard.

Monsieur DUCHET James a été élu secrétaire de séance

**N°9 - 7.1 – CONVENTION AVEC LE CABINET LEYTON  
OPTIMISATION DE LA TICFE**

Le Président donne lecture de la convention avec le cabinet d'études LEYTON pour l'optimisation de la TICFE.

En effet, il est intéressant de mener une étude sur la fiscalité énergétique (TICFE) pour le compte du Syndicat des Eaux. Dans un premier temps, il est important de vérifier les critères d'éligibilité, puis de qualifier précisément l'économie à faire valoir.

Le cabinet d'études LEYTON, se chargera de l'étude, du montage du dossier technique, administratif et juridique pour le compte du Syndicat et sera rémunéré par l'intermédiaire d'un taux de partage de l'économie réalisée porté à 35%.

Le Comité, après avoir délibéré,  
Donne pouvoir à son Président pour signer cette convention.

Voix pour :	32	
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

Fait et délibéré en séance, ont signé au registre les membres présents

**Pour Copie conforme**

**Le Président  
François BRELLÉ**



**Le secrétaire de séance,  
James DUCHET**



Le Président certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance à la porte du Syndicat le 04/07/2023 et transmis au contrôle de légalité le 05/07/2023

**Nombre**

**de Membres en exercice : 58**  
**de présents : 30**  
**de pouvoirs : 2**  
**de votants : 32**

## SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION DE MANGIENNES

### EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

**du 28 juin 2023**

Date de convocation initiale : le vingt et un juin deux mille vingt-trois L'an deux mille vingt-trois, le **vingt-huit juin à dix-huit heures**,  
Le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BRELLÉ François étant réuni avec pour ordre du jour :

1. RPQS Eau 2022
2. RPQS Assainissement Collectif 2022
3. RPQS SPANC 2022
4. Annulations de factures Eau
5. Annulations de factures Assainissement Collectif
6. Créances éteintes budget Eau
7. Créances éteintes budget Assainissement Collectif
8. Acceptation de chèque de remboursement
9. Convention avec le cabinet LEYTON pour étude et optimisation de la TICFE
10. Suppression et création d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe
11. Réalisation d'un prêt relais auprès du crédit agricole
12. Affaires diverses

Étaient présents tous les membres du comité syndical, sauf :

Membre(s) excusé(s) : Mme BUISSEZ Elisabeth, Mme GEGOUX Catherine, Mr MAZET Thierry, Mme JACQUES Agnès, Mme FOSTIER Sylvie, Mr LE FRANCOIS Bertrand.

Membre(s) absent(s): PONCELET Mathieu, BECK Christian, LAMBERT Fannie, BERNARD Nathalie, FENOT Thomas, SAINZELLE Julien, FIEUW Danielle, HUET Hervé, PIZEL Laurent, MARCHAL Éric, SALVADOR Isabelle, FURINA Rosa, GILLARDIN Olivier, PIERRE Denis, THIRY Jérémie, FRETZ Sandrine, LOSSILLION Jean-Luc, RAULLET Zoé, FURINA Ernest, DELCOURT Christel, TRINOLI Massimo, BAILLEUX Jean-François, HALBIN Bernard, LAVEAUX Bernard.

Monsieur DUCHET James a été élu secrétaire de séance

**N° 10 - 7.10 CREATION / SUPPRESSION DE POSTE**

Le Président rappelle à l'assemblée que conformément à l'~~article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique~~, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité, sous réserve de l'avis du Comité Social Territorial, il convient de :

- Créer l'emploi suivant :

- Adjoint Administratif Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> classe, à raison de 35/35<sup>ème</sup> à compter du 01/08/2023

- Supprimer l'emploi suivant :

- Adjoint Administratif Territorial à raison de 35/35<sup>ème</sup> à compter du 31/07/2023

Le Comité, après avoir délibéré,

- Approuve la création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe 35/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> août 2023
- Approuve la suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial 35/35<sup>ème</sup> au 31 juillet 2023, et par conséquent les modifications successives du tableau des emplois à compter des dates indiquées ci-dessus,
- Autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Voix pour :	32	
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

Fait et délibéré en séance, ont signé au registre les membres présents

**Pour Copie conforme**

**Le Président  
François BRELLE**

**Le secrétaire de séance,  
James DUCHET**

Le Président certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance à la porte du Syndicat le 04/07/2023 et transmis au contrôle de légalité le 05/07/2023

**Nombre**

**de Membres en exercice : 58**  
**de présents : 30**  
**de pouvoirs : 2**  
**de votants : 32**

## SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION DE MANGIENNES

### EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

**du 28 juin 2023**

Date de convocation initiale : le vingt et un juin deux mille vingt-trois  
L'an deux mille vingt-trois, le **vingt-huit juin à dix-huit heures**,  
Le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BRELLE François étant réuni avec pour ordre du jour :

1. RPQS Eau 2022
2. RPQS Assainissement Collectif 2022
3. RPQS SPANC 2022
4. Annulations de factures Eau
5. Annulations de factures Assainissement Collectif
6. Crédances éteintes budget Eau
7. Crédances éteintes budget Assainissement Collectif
8. Acceptation de chèque de remboursement
9. Convention avec le cabinet LEYTON pour étude et optimisation de la TICFE
10. Suppression et création d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe
11. **Réalisation d'un prêt relais auprès du crédit agricole**
12. Affaires diverses

Étaient présents tous les membres du comité syndical, sauf :

Membre(s) excusé(s) : Mme BUISSEZ Elisabeth, Mme GEGOUX Catherine, Mr MAZET Thierry, Mme JACQUES Agnès, Mme FOSTIER Sylvie, Mr LE FRANCOIS Bertrand.

Membre(s) absent(s): PONCELET Mathieu, BECK Christian, LAMBERT Fannie, BERNARD Nathalie, FENOT Thomas, SAINZELLE Julien, FIEUW Danielle, HUET Hervé, PIZEL Laurent, MARCHAL Éric, SALVADOR Isabelle, FURINA Ross, GILLARDIN Olivier, PIERRE Denis, THIRY Jérémie, FRETZ Sandrine, LOSSILLION Jean-Luc, RAULLET Zoé, FURINA Ernest, DELCOURT Christel, TRINOLI Massimo, BAILLEUX Jean-François, HALBIN Bernard, LAVEAUX Bernard.

Monsieur DUCHET James a été élu secrétaire de séance

**N° 11 -7.3 REALISATION D'UN PRÊT RELAIS AU SYNDICAT DES EAUX DE LA RÉGION DE MANGIENNES**

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le programme d'investissement inscrit au budget primitif 2023

Vu l'avancement des travaux d'assainissement collectif en cours à Sorbey

Vu l'avancement des travaux en cours du bâtiment d'exploitation à Mangiennes

Considérant que le versement des subventions intervient après règlement total des prestations

Considérant qu'il est nécessaire de contracter un prêt relais pour préfinancer les travaux dans l'attente de versement des subventions et du remboursement de la TVA

Le Comité, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

**Délibère**

Pour permettre la continuité des travaux et le préfinancement des subventions sur ces opérations, le Président est autorisé à réaliser auprès du Crédit Agricole, un Contrat de Crédit Relais pour un montant de 700 000.00 € et dont les caractéristiques sont les suivantes :

Type :	Crédit Relais
Montant :	700 000.00 €
Durée d'amortissement:	24 mois
Taux:	4.52 % taux fixe
	Les intérêts sont calculés sur la base de 365/365 jours arrêtés et payables à la fin de chaque trimestre civil et dès remboursement de la totalité du crédit
Frais de dossier :	0.10 % du montant du prêt
Remboursement :	L'avance de trésorerie est un prêt dont le capital se rembourse à la dernière échéance (in fine), les intérêts sont payés à chaque échéance.
Remboursement anticipé :	Le remboursement du capital, par anticipation, est possible à chaque échéance sans pénalité et moyennant un préavis.

A cet effet, le Comité Syndical autorise son Président, à signer le contrat de Prêt réglant les conditions de ce contrat et la demande de réalisation de fonds.

Voix pour :	32	
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

Fait et délibéré en séance, ont signé au registre les membres présents

**Pour Copie conforme**

**Le Président  
François BRELLE**

**Le secrétaire de séance,  
James DUCHET**